

REUNION DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE **« CULTURES ET SOCIÉTÉS »**

14 novembre 2014

Compte rendu effectué par Jonathan Barkate et Laura Gentilezza.

Présents : M.-E. Plagnol, J.-P. Rocchi, C. Collinet (ACP), D. Ducard (CEDITEC), I. Poutrin (CRHEC), G. Villanueva (IMAGER), M. Castillo (LIS), M. Margue (Université de Luxembourg), J. Barkate (Doctorant), L. Gentilezza (Doctorante), TH Ly (admin.)

1- CLASSEMENTS DES PROFESSEURS INVITÉS, DES BOURSES DE CO-TUTELLE ET DES BOURSES DE MOBILITÉ

- **Professeurs invités** : 1 seul dossier de professeur invité, déposé par le CRHEC (projet ANR; projet de la Summer School). Avis favorable

- **Bourses de cotutelle** : 9 dossiers de bourses de co-tutelle reçus pour une quinzaine de bourses à répartir entre toutes les ED, sans que l'on sache combien il y a de candidats au total, combien de bourses seront attribuées à l'ED CS (au moins trois, vraisemblablement) ni de combien sera l'enveloppe.

Critères de classement :

- meilleurs dossiers, qualité scientifique, montant demandé doit être justifié
- les doctorants contractuels ne sont pas exclus, mais ne sont pas prioritaires (problème de cumul)
- répartition entre les EA si possible.

Mme Plagnol recommande que les directeurs des candidats visent les dossiers avant envoi pour éviter les demandes déraisonnables et irréalistes. Suggestion : que le dossier comporte des consignes avec des critères précis pour être raisonnable et ne pas demander le montant maximum alloué si l'on sait qu'on aura besoin de moins. Que les directeurs expliquent aux doctorants qu'il faut monter un dossier avec des sommes réelles et non gonflées. D'autant qu'on ne peut pas fragmenter les sommes allouées.

M. Ducard note que certains dossiers justifient leur demande de financement en la présentant comme un engagement d'UPE, alors que rien n'oblige à financer une co-tutelle et qu'UPE ne propose qu'une aide.

Mme Plagnol précise que l'ED tentera d'aider les candidats qui n'auront pas été les mieux classés (« séjour de recherche » ou « recherche documentaire » parce que les aides ne passeront pas en « frais de mission »).

- **Bourses de mobilité** : 5 dossiers de bourses de mobilité reçus. Le nombre définitif de bourses et les conditions d'attribution entre ED ne sont pas connus à l'heure du Conseil.

2- POINT SUR LES SEMINAIRES DE L'ED CS 2014-2015

- Le LISAA n'est pas représenté dans le séminaire « Bibliothèque du jeune chercheur », qui est la « marque de fabrique » de l'ED CS. Il faudra y remédier.

- Combien de temps conserver un séminaire ? Trois ans ? Il faudra y réfléchir au prochain conseil de l'ED.

- Problème de l'emploi du temps des doctorants qui empêche ceux qui travaillent ou ceux qui ne sont pas sur le site de Créteil d'assister aux séminaires. Solution ponctuelle de transformer les séminaires en journées d'étude, le samedi notamment. Mais on perd l'esprit du séminaire. Deux séminaires se déroulent le samedi : « textométrie » et « sources ». Nous attendons les retours.

- Les EA devraient relayer les informations sur les séminaires aux doctorants. Une brochure récapitulative des séminaires des EA et de l'ED est en cours de réalisation par J. Casenave, doctorante contractuelle du LIS.

- Présentation d'une proposition de nouveau séminaire pour 2015-2016 par M. Ducard : « L'écriture de recherche » (concernerait la rédaction de la thèse et d'articles). Ce séminaire répondrait à une demande des doctorants.

- Proposition de M. Rocchi sur la valorisation de la recherche à l'international : formation qu'il a conduite à l'Université Paris-Diderot et au PRES Sorbonne Paris-Cité et qui consiste à proposer aux doctorants de lettres et de SHS de rédiger des abstracts, des parties d'article et de faire des présentations orales en anglais. Cette formation, si elle était retenue, serait-elle proposée par le DED ou par l'ED ?

- Proposition de combiner la journée des doctorants et la présentation de ces deux projets pour amener du monde.

- Problème de date avec la journée des doctorants : c'est la période des comités de sélection (20 et 21 mai ? ou 21 et 22 mai ?)

3- POINT FINANCIER

- Les dépenses sont équitablement réparties entre les différents postes (jurys de thèse et missions des doctorants ; séminaires doctoraux et fonctionnement de l'ED).

- Malgré l'achat de deux PC portables pour les doctorants en mission, il reste environ 8000€ car nous avons moins de soutenances en 2014 (26 contre 31 en 2013). Il n'y a pas de report de reliquat.

- Proposition d'un déjeuner sous forme de buffet avec les encadrants et les doctorants : le vendredi 5 décembre.

4- POINT SUR LA DIRECTION DE THESES PAR DES MCF EN COURS D'HDR

Deux solutions pour régler le problème : soit faire une co-direction avec un PR, soit n'accepter que les MCF dont la soutenance doit avoir lieu au plus tard un an et demi après le début de la thèse encadrée.

5 - CONSTITUTION D'UN COMITE DE THESE

Projet qui court depuis plusieurs mois et présenté à l'AERES : créer un comité de thèse qui soit souple, afin de gérer les problèmes entre doctorants et directeurs, mais surtout afin de les prévenir en instaurant une médiation.

Au Luxembourg, il y a un comité d'encadrement de la thèse : il est obligatoire ; le directeur de thèse est accompagné par deux collègues.

Le comité de thèse serait une instance à l'écoute des doctorants et des directeurs qui se réunirait à la demande des uns ou des autres, sur diverses questions potentiellement conflictuelles (retard dans la remise d'un chapitre par le doctorant, retard dans la lecture d'un chapitre par le directeur par exemple).

Quelle forme prendrait ce comité : combien de membres ? Quels membres (les mêmes que ceux du conseil de l'ED ?) Comité constitué indépendamment du conseil de l'ED ? Membre permanents et/ou non permanents ? À constituer en fonction du cas à traiter ?

Quelle dénomination prendrait cette instance pour éviter tout malentendu sur sa mission ? S'inspirer du nom de la « Commission consultative des doctorants contractuels » qui a le mérite d'être neutre et diplomatique ?

Les membres du Conseil sont invités à réfléchir sur la question et à envoyer les propositions par mail.

6- QUESTIONS DIVERSES

- La plaquette du site (qui est en réfection) est à revoir car elle contient beaucoup trop d'erreurs.
- Il faut encourager les doctorants à organiser des journées d'études qui peuvent conduire à une publication.